



L'engagement des jeunes dans le bénévolat associatif.

Contrairement à des idées reçues, le taux d'engagement dans le bénévolat associatif est à peu près équivalent dans toutes les tranches d'âges. Cette forme d'engagement citoyen n'est donc pas l'apanage des retraités, qui y trouveraient ainsi un moyen de s'occuper. Les jeunes, sous des formes qui leur sont propres, sont aussi généreux de leur temps que les autres catégories sociales ; ceci contredit les discours à la mode sur l'égoïsme et la montée de l'individualisme ambiants. Doit-on se contenter de cette situation « naturelle », globalement reconfortante ? Quels sont les enjeux de cet engagement bénévole des jeunes ? Y a-t-il des spécificités et des conditions particulières à ce développement ? La notion de « Relais du bénévolat étudiant » qui est chère à France Bénévolat vise à expérimenter de façon volontariste les conditions de cet engagement renforcé.

Les enjeux du développement de l'engagement bénévole des jeunes :

Un enjeu d'éducation à la citoyenneté :

En France, comme dans les autres pays, l'origine culturelle de l'engagement –qu'il soit politique, syndical ou associatif- est d'abord liée aux traditions familiales, ce que les sociologues appellent « les sociabilités familiales ». Ce sont donc d'abord la transmission des valeurs familiales qui constituent le premier moteur à « la pédagogie de l'engagement ».

Se pose du coup la question des lieux d'éducation pour tous ceux qui n'ont pas la chance de bénéficier de cette tradition.

Historiquement, d'autres moteurs ont joué : « le patronage » d'avant-guerre, les mouvements d'action catholique, le scoutisme, les mouvements politiques ont joué un rôle important et ont constitué des creusets éducatifs essentiels.

Paradoxalement, « l'Education nationale » -qui ne mérite peut-être pas son nom- n'a joué quasiment aucun rôle en la matière, contrairement à ce qui se passe à l'étranger, et tout particulièrement dans les pays anglo-saxons.

Le Canada constitue à cet égard une référence de choix ; les élèves y sont incités, parfois de façon obligatoire, à prendre un engagement associatif au sein du « Programme d'action communautaire ». Cet engagement fait partie du processus éducatif normal, au même titre que les apprentissages plus classiques. Les

canadiens ont en effet découvert qu'il y a bien des processus éducatifs précoces qui ensuite vont jouer tout au long de la vie, d'où l'enjeu très important que représentent à la fois le développement de la vie associative chez les jeunes et l'intégration de jeunes dans les associations « dites d'adultes » ou plus instituées.

En France, on pourrait espérer que la loi sur le « Volontariat Associatif » constitue une incitation à un engagement pour une durée limitée, en particulier à la sortie des études avant d'entrer dans la vie professionnelle. A court terme, la superposition des statuts de volontaires et les conditions d'accès –complexes- limiteront son développement ; le passage par « le volontariat » restera donc quantitativement marginal et de toutes façons ce passage sera ciblé sur des jeunes déjà adultes. Il est donc nécessaire de penser à une palette de dispositifs, adaptés aux différents niveaux d'âges.

Un enjeu pour recréer de la coopération intergénérationnelle :

Les transformations économiques amorcées à partir de 1975 ont segmenté les âges, en France de façon encore plus caricaturale, et souvent de façon, plus paradoxale qu'ailleurs : départs massifs des salariés âgés avec tous les phénomènes d'exclusion et de destruction identitaire en conséquence ; difficulté d'entrer dans la vie professionnelle, précarisation de l'emploi pour les jeunes, allongement parfois abusif de la durée des études dans une approche occupationnelle ; montée de la culture du jeunisme...Un rapport de Robert Lion de la fin des années 1970 disait « qu'on était vieux de plus en plus jeune » ; j'ai ajouté malicieusement qu' aussi « on était jeune de plus en plus vieux ! ».

Du coup, les représentations sur l'âge ont été profondément bouleversées ; ces bouleversements ont évidemment été accentués par l'accélération de l'urbanisation et le développement. On n'est plus dans la tradition des solidarités intergénérationnelles de la vie rurale, ni dans celle « de l'arbre à palabres » africain.

Les vrais bouleversements démographiques sont devant nous : durcissement des conditions de départ en retraite, inversion des ratios quantitatifs entre « actifs et inactifs », progression du grand âge et des phénomènes de dépendance...Tous les compartiments de la vie sociale et économique vont être impactés : l'urbanisme, les transports, les modes de consommation.... Les solidarités intergénérationnelles, inventées au XIX^e siècle dans un autre contexte, devront être révisées et ne pourront pas se situer que sur le seul registre monétaire. Ces nouvelles solidarités intergénérationnelles devront aussi, de mon point de vue, être qualitatives et locales, d'où le formidable enjeu que représente le développement du bénévolat associatif, à condition qu'il sache brasser l'intergénérationnel : des retraités actifs sachant accompagnés des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle et apportant leur expérience et leurs compétences, des jeunes apportant leur dynamisme et leur nouvelle façon de voir les choses, des très vieux qu'on ne laisse pas crever (le mot n'est pas trop fort !) dans leur solitude ou des moujros à peine corrects...On peut ainsi espérer que se réamorcerait le principe d'un apprentissage « au vivre ensemble dans la différence ».

Un enjeu pédagogique :

Encore trop souvent perçu comme présentant le risque de « distraire des apprentissages fondamentaux », l'engagement des jeunes, et en particulier des étudiants, dans la vie associative et dans la solidarité commence à être perçu par certains responsables pédagogiques comme un élément fondamental de la formation : montage et animation de projets, travail d'équipe, résolution de

problèmes, prise de parole, culture du résultat...Evidemment, ces apprentissages correspondent à des compétences indispensables dans toutes les situations professionnelles. Seule la vision ringarde de nos approches pédagogiques françaises, académiques et déductives, empêchent une accélération de cette plus grande intégration entre engagements et pédagogie.

Heureusement, on peut déceler des évolutions et des premières expériences intéressantes dans plusieurs universités (Evry, Lyon...) ou comme celle que France Bénévolat a lancé avec l'Ecole des Mines de Paris, au sein du dispositif « L'esprit d'entreprendre » ®, permettant à des étudiants de développer des projets d'intérêt général en partenariat avec des associations instituées ou la décision de l'Ecole de Commerce de la Rochelle de rendre obligatoire, depuis la rentrée 2006, de développer un projet au cours d'un stage de 3 mois dans une association (Dispositif « Humacité®).). L'implication de France Bénévolat, à partir de septembre 2007, dans le superbe dispositif « Projets Collectifs » de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris va dans le même sens.

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la mise en place « d'unités d'enseignement » (UE) spécifiques sur la vie associative sont évidemment des moteurs de cette évolution très positive, mais encore globalement timide.

Les conditions de l'engagement bénévole des jeunes :

Des rythmes spécifiques :

C'est bien connu, les jeunes n'aiment pas se lever tôt...il vaut mieux donc éviter de leur proposer des activités ou des réunions tôt le matin !

Par ailleurs, il est évident que les jeunes ou les étudiants qui acceptent de s'engager bénévolement dans la vie associative le font selon les rythmes scolaires et universitaires : plutôt d'octobre à avril, éventuellement un peu l'été ; plutôt en fin d'études, ou au moins en fin de cycle. Vouloir et accepter des jeunes ou des étudiants dans une association, c'est à l'évidence tenir compte de ces rythmes et trouver des activités compatibles avec ceux-ci.

Il est évident que les étudiants qui acceptent de s'engager dans la vie associative le font selon les rythmes universitaires : plutôt d'octobre à avril, éventuellement un peu l'été, pour le bénévolat ; plutôt en fin d'études, ou au moins en fin de cycle, pour le volontariat. Vouloir et accepter des étudiants dans une association, c'est à l'évidence tenir compte de ces rythmes et trouver des activités compatibles avec ceux-ci.

Des projets et des types d'engagements adaptés aux âges :

Evidemment, les formes d'implication ne sont pas les mêmes pour des adolescents ou des étudiants, mais on peut dire qu'il n'y a pas d'âge pour commencer. Quand une institutrice d'école maternelle organise un spectacle dans une maison de retraite, on est déjà dans une démarche pédagogique et éducative ; quand la Croix-Rouge intègre des jeunes dans ses collectes annuelles, il y a une première expérience de la vie associative ; quand des étudiants de l'Ecole des Mines récupèrent et restaurent des vélos pour une association de solidarité internationale partenaire d'un village du Burkina Faso, il y a projet autonome ; quand les volontaires de Unis Cités sont, en équipes d'origine culturelle différente, il y a pédagogie de l'engagement dans une dimension durable.

Les questions très concrètes qui se posent tournent autour de l'engagement individuel ou de projets collectifs. Il n'y a évidemment pas de règles absolues en la matière, mais on peut tout de même considérer la valeur ajoutée des approches collectives, surtout, comme dans le cas d'Unis Cité, s'il y a volonté d'apprentissage de la diversité.

Des investissements par nature temporaire :

La vie scolaire et étudiante est par définition temporaire, ou du moins on peut l'espérer ! En outre, les jeunes sont de plus en plus mobiles. Derrière ces truismes, il faut accepter que les jeunes s'investissent au plus pour quelques années, et penser correctement à la suite, à la transition, et à la transmission d'expérience. En entreprise, on qualifierait ces processus de « *gestion prévisionnelle des ressources humaines* ». De ce point de vue, la « *démarche de projet* » est plus adaptée que la notion de « *fonctionnement permanent* » ; l'association devra donc travailler par projets, les identifier, en formuler collectivement les cahiers des charges et en déléguer partiellement ou totalement les responsabilités de mise en œuvre... tous exercices extrêmement profitables, mais pas nécessairement dans les pratiques associatives au quotidien !

!

Le droit à l'autonomie et à la responsabilité :

Intégrer des jeunes dans une association ne doit pas être considéré comme l'apport de forces supplétives non payées. Le risque d'instrumentalisation est évident. Les jeunes doivent y être reconnus dans leur spécificité, avec leurs visions, leurs analyses et leurs modes d'action. En particulier, il est tout à fait essentiel de leur déléguer des responsabilités, d'où tout l'intérêt de l'approche par projets déjà évoquée.

Par ailleurs, et ceci est une évidence, des étudiants peuvent apporter des compétences nouvelles peu développées dans l'association : maîtrise de l'informatique et d'Internet, montage de manifestations, développement de réseaux externes, rédaction de documents...

Intégrer des jeunes, un défi et une opportunité très important pour les associations « instituées » :

La quasi-totalité des associations déplore la difficulté du renouvellement de leurs bénévoles et de leurs responsables et développe un discours sur la nécessité « du sang neuf ». Attirer et intégrer des jeunes nécessite, le plus souvent au préalable, un solide examen ou réexamen du fonctionnement de l'association :

- les jeunes, comme les femmes, se situent prioritairement sur une logique de responsabilité et d'efficacité; ils sont donc allergiques à des fonctionnements institutionnels qui leur apparaissent comme des débats de notables ;
- dans un certain nombre de cas, il vaut mieux penser des projets portés par des jeunes et parrainés par des anciens qu'une intégration classique dans des les activités courantes de l'association ;
- enfin, associer des jeunes et des plus anciens constitue une formidable opportunité pour redécouvrir ce qui a été le plus souvent perdu dans les

autres sphères de la Société, en particulier dans l'Entreprise, à savoir la coopération intergénérationnelle, la richesse de la diversité et la complémentarité des compétences.

Dominique THIERRY Vice-président national de France Bénévolat
Août 2007